



Vous vous posez la question de... Mieux comprendre et gérer vos résultats

...dès la création de votre entreprise

✓ Les avantages

- Pouvoir comprendre l'ensemble des documents comptables et pouvoir grâce à cela négocier avec vos partenaires (banques, fournisseurs.....)
- Permettre de répondre à des interrogations face à l'imprévu.
- Réajuster votre projet si nécessaire.

✓ Les modalités

- Intervenants : ingénieurs conseil d'entreprise de la Chambre d'agriculture du Gard et conseillers techniques.
- Durée de la prestation : les trois premières années d'installation.
- Tarifs et conditions de vente : nous consulter.
- Prestation individuelle.
- Lieu : sur l'exploitation.

✓ Les documents remis

- Remise d'un rapport annuel personnalisé, comprenant des éléments économiques et techniques.
- À l'issue du rendez-vous : la prestation peut se compléter par :
 - un budget de trésorerie
 - un suivi technique particulier
 - une étude de nouveaux projets.

Votre projet

- Vous souhaitez être accompagné(e) dans la gestion technico-économique de votre entreprise.

Notre proposition

- Une analyse personnalisée du bilan et compte de résultat, ainsi qu'une analyse technique de vos résultats de l'année.
- Une visite annuelle sur votre exploitation, avec remise d'un document de gestion.
- Conseil sur le plan administratif, réglementaire et financier.

Notre méthode

- Recueil des éléments.
- Analyse préparatoire avant la visite.
- Visite avec commentaire et échange sur l'année écoulée et à venir.
- Remise d'un document annuel qui reprend les chiffres clefs de votre entreprise enrichis par notre commentaire.

Notre engagement

- Un conseil spécialisé et indépendant.

📄 Votre contact

Bernard-Pierre Asseginou
Ingénieur-conseil d'entreprise

04 66 04 51 09

Fax. 04 66 04 50 81

bernard-pierre.asseginou@gard.chambagri.fr



**📍 Retrouvez l'ensemble de nos prestations
sur www.gard.chambre-agriculture.fr**

Avec le soutien financier de

